

A BUXY, le 21 juillet 2026

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association aura lieu cette année le **samedi 3 octobre** et nous serions heureux de te compter parmi nous. Cette A.G. est ouverte à tous les anciens élèves, personnels et professeurs du lycée et leurs conjoints et enfants.

- 9 h 30 Accueil au lycée La Prat's
- 10 h 00 Assemblée générale ordinaire
- 12 h 00 Dépôt de gerbe
- 12h 15 Pot de l'amitié
- 13 h 00 Repas au lycée

ORDRE DU JOUR de l'A.G. ORDINAIRE

Compte rendu moral / Bilan financier / Objectifs / La parole aux représentants du lycée et de la mairie / Questions diverses

Dans l'attente du plaisir de te retrouver parmi nous, et en te remerciant d'avance de ta participation,
Bien amicalement,

Le Président
Jean Claude Guyon



BULLETIN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

(Bulletin réponse à retourner avant le 19 septembre 2026 à **Daniel ROCA, 17 rue de l'Angleterre, le Prost, 71520 SAINT POINT**)

Mlle, Mme, M..... Tél.
Adresse.....

ASSISTERA N'ASSISTERA PAS (*) à l'A.G. du 3 octobre 2026

(*) et donne pouvoir à Mlle, Mme, M.....afin de me représenter

	Nombre	Tarif	Total
Cotisation 2026-2027 (par ancien Prat'sien)		30 €	
Repas du midi		40 € / personne	
Don à l'association		libre	
Total à régler par chèque à l'ordre de l'Association la Prat's de Cluny			€

Ou sur Helloasso via notre site www.laprats.fr/blog

Les cotisations sont encaissées le 1er octobre de chaque année pour la période comprise entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.
Les jeunes membres ayant quitté la Prat's depuis juillet 2021 sont dispensés de cotisations.

Si tu ne l'as déjà fait, et si tu le souhaites, merci de nous communiquer ton adresse e-mail :

La Prat's de Cluny
 Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Lycée La Prat's - Rue du 19 mars 1962 - BP 28 - 71250 (CLUNY)
Président : Jean Claude Guyon, Sirot 71250 FLAGY
 Banque : B.N.P – agence de Cluny compte n° 04297231
 Site: www.laprats.fr/blog Email: laprats@laprats.fr

